

## BMX – Swiss Cup – Règlement

### 1. Validité

Le présent règlement entre en vigueur le 01.01.2008. Il régit la Swiss Cup de BMX organisés par Swiss Cycling. Ce règlement est reconduit tacitement, sauf si des modifications proposées sont acceptées et lorsque le règlement de l'UCI n'a subi aucune modification.

### 2. Droit de participation

Tout titulaire d'une licence BMX (licence UCI) valable pour l'année en cours ou d'une licence journalière est autorisé à participer à la Swiss Cup.

Les pilotes étrangers ont l'autorisation de participer à l'une ou l'autre course pour autant qu'ils soient en possession d'une licence UCI.

Tout pilote doit obligatoirement être assuré contre les accidents, y compris les risques encourus lors des compétitions BMX. Il est conseillé à chaque pilote participant à la Swiss Cup de contracter une assurance RC privée. Tout détenteur d'une licence accepte par sa signature les statuts de Swiss Cycling et le présent règlement.

### 3. Catégories admises

Liste des catégories:

<b>Boys –8</b>		
<b>Boys 9/10</b>	<b>Girls –10</b>	
<b>Boys 11/12</b>	<b>Girls 11/12</b>	<b>Cruiser -12</b>
<b>Boys 13/14</b>	<b>Girls 13/14</b>	<b>Cruiser 13/14</b>
<b>Boys 15/16</b>	<b>Girls 15/16</b>	<b>Cruiser 15/16</b>
		<b>Cruiser 30+,</b>
<b>Junior/Elite Men (y compris Men 17+) Junior/Elite Woman (y compris Women 17+)</b>		

Les catégories suivantes courent ensemble:

Girls -10 avec Boys - 8, Girls 11/12 avec Boys 9/10, Girls 13/14 avec Boys 11/12 (4 manches seulement), Girls 15/16 avec Boys 13/14, Boys 15/16 (7 manches) avec Junior & Elite Women (6 manches).

Les Girls courent toujours avec les Boys. Le classement journalier des filles est toutefois séparé à partir de la catégorie girls 11/12.

Les Juniors et Elite (Men & Women) courent toujours ensemble et figurent aussi ensemble au classement du jour et au classement général.

Au cas où des pilotes souhaitent courir dans une catégorie supérieure, ils peuvent en faire la demande auprès de Swiss Cycling. Ils seront retenus au classement général et ils peuvent devenir vainqueurs du Swiss Cup.

L'âge minimum est de 5 ans révolus, le jour de la course. En cas de non-respect de cette limite, l'organisateur encourt des sanctions pouvant aller jusqu'à une amende de CHF 5'000.--.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie 13/14 (Boys & Girls).

#### 4. Inscription

- Il est possible de s'inscrire à chaque manche via Internet: [www.swiss-cycling.ch](http://www.swiss-cycling.ch) (sous calendrier BMX). Il faut dans ce cas respecter les délais fixés par Swiss Cycling (le jeudi avant la course).
- Les coureurs dont les compétitions ont lieu un samedi ou/et dimanche, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au samedi, sans augmentation du prix. Il est aussi possible de s'inscrire le jour même de la course sur place avec un supplément de CHF 10.-
- Il est possible de prendre une licence challenge pour la journée (mais au maximum 3 par année). Ceci est valable pour toutes les catégories challenge de la Swiss Cup. Le prix de la licence est fixé par Swiss Cycling. La licence valable doit être présentée spontanément lors du contrôle de la présence.

#### 5. Répartition des pilotes dans les séries

La répartition des pilotes se fait selon les règles suivantes:

Les numéros de plaques sont distribués selon le classement général de l'année précédente. Pour la 1<sup>ère</sup> manche de la Swiss Cup la répartition des pilotes dans les séries se fait sur la base des plaques à numéro.

Les élites peuvent rouler avec le numéro permanent.

Exemple de répartition dans les séries en fonction du nombre de participants:

9-16 coureurs au départ			17-19 coureurs au départ			
No Plaque	série 1	série 2	No Plaque	série 1	série 2	série 3
1	X		1	X		
2		X	2		X	
3		X	3			X
4	X		4			X
5	X		5		X	
6		X	6	X		
7		X	7	X		
8	X		8		X	
9	X		9			X
10		X	10			X
11		X	11		X	
12	X		12	X		
13	X		13	X		
14		X	14		X	
15		X	15			X
16	X		16			X
			17		X	
			18	X		
			19	X		

#### 6. Nombre de manches de la Swiss Cup

Le Swiss Cup sera disputé pour tous les catégories en **8 manches**; 2 manches sont tracées.

La catégorie Cruiser 30+ court toujours le samedi, c'est-à-dire qu'il y a seulement 4 manches ; 1 manche est tracée.

Toutes les autres catégories Cruiser n'ont qu'une manche, le dimanche de la manche finale.

## 7. Déroulement des courses

- a. L'horaire officiel de Swiss Cycling doit être respecté à chaque course.
- b. Par catégorie, chaque course de la Swiss Cup comprend:
  - 3 manches de qualification ; la 3e manche de qualification compte en cas d'égalité de point.
  - des quarts de finale et/ou des demi-finales (selon le nombre de coureurs)
  - une finale et des courses de classement
  - 4 manches pour les catégories comptant moins de 8 coureurs, la 4<sup>ème</sup> se courant avec les finales. En cas d'égalité de point la 4<sup>e</sup> manche compte pour la qualification.
- c. Les finales D, C et B de toutes les catégories sont disputées d'abord puis, toutes les finales A. Les coureurs ne sont présentés que lors des finales A.

## 8. Contrôle des présences

Le jour précédent la course, mais au plus tard le jour même (selon l'horaire officiel), chaque coureur muni de sa licence valable (voir art. 4) doit annoncer sa présence au bureau de course. Le délai de d'inscription pour dimanche est samedi une heure avant la fin de course. Lorsque la liste de présences ne correspond pas au nombre de coureurs inscrits, les feuilles de course de la catégorie concernée doivent être retirées.

## 9. Protêts

Les protêts doivent être examinés conformément au règlement de l'UCI et au présent règlement. Les pilotes ne sont plus habilités à déposer protêt. Seuls les représentants de club peuvent le faire et ce uniquement en ce qui concerne les points suivants:

- a. Construction et modifications du vélo.
- b. Classement du coureur.
- c. Points obtenus après une manche.

Les décisions des officiels ne sont pas contestables. On peut toutefois recourir contre la décision du Track manager dans un délai de 7 jours après la manche concernée, par écrit auprès de la Commission disciplinaire de Swiss Cycling. La même démarche est possible par rapport aux décisions du responsable du bureau de course. Dans tous les cas, le recours coûte CHF 50.--. Si le recours est accepté, ce montant est remboursé. Les photographies ou les films vidéo privés ne constituent pas des preuves.

## 10. Aide des parents

Les parents ou les représentants d'un compétiteur ne sont pas autorisés à accompagner leur enfant au départ, ni à lui être d'une quelconque aide lors du départ. Seul un responsable délégué par le club ou par le Chef d'équipe a l'autorisation d'apporter une aide au coureur (par exemple lors d'un protêt) dans la zone d'arrivée.

## 11. Attribution des points

Les points de chaque manche de la Swiss Cup sont attribués de la manière suivante :

<b>Finale</b>		<b>9<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup></b>	
1 <sup>er</sup> rang	46 points	9 <sup>ème</sup> Rang	24 points
2 <sup>ème</sup> rang	41 points	10 <sup>ème</sup> Rang	23 points
3 <sup>ème</sup> rang	37 points	11 <sup>ème</sup> rang	22 points
4 <sup>ème</sup> rang	34 points	12 <sup>ème</sup> rang	21 points
5 <sup>ème</sup> rang	32 points	13 <sup>ème</sup> rang	20 points
6 <sup>ème</sup> rang	30 points	14 <sup>ème</sup> rang	19 points
7 <sup>ème</sup> rang	28 points	15 <sup>ème</sup> rang	18 points
8 <sup>ème</sup> rang	26 points	16 <sup>ème</sup> rang	17 points
<b>17<sup>ème</sup> à 24<sup>ème</sup></b>		<b>25<sup>ème</sup> à 32<sup>ème</sup></b>	
17 <sup>ème</sup> rang	16 points	25 <sup>ème</sup> rang	8 points
18 <sup>ème</sup> rang	15 points	26 <sup>ème</sup> rang	7 points
19 <sup>ème</sup> rang	14 points	27 <sup>ème</sup> rang	6 points
20 <sup>ème</sup> rang	13 points	28 <sup>ème</sup> rang	5 points
21 <sup>ème</sup> rang	12 points	29 <sup>ème</sup> rang	4 points
22 <sup>ème</sup> rang	11 points	30 <sup>ème</sup> rang	3 points
23 <sup>ème</sup> rang	10 points	31 <sup>ème</sup> rang	2 points
24 <sup>ème</sup> rang	9 points	32 <sup>ème</sup> rang	1 points
		33 et suivant	1 points

Les concurrents classés au-delà de la 32<sup>ème</sup> place obtiennent 1 point.

Un pilote qui ne se présente pas au départ d'une finale sans raison impérieuse, n'obtient pas de point.

Si une course de classement ne peut être courue, les pilotes concernés seront classés selon les points obtenus lors des manches qualificatives.

## 12. Prix

Les catégories Boys, Girls et Cruiser sont récompensées de la manière suivante:

Les trois premiers de chaque catégorie -12 reçoivent une coupe. D'autres prix sont décernés du quatrième au huitième. Ces récompenses sont laissées à la libre appréciation des clubs organisateurs.

Pour les catégories Boys et Girls 13/14 et 15/16, les coureurs reçoivent des primes en espèces pour un total de CHF 200.-- . La répartition se fait de la manière suivante:

1 <sup>er</sup> rang	CHF 50.-
2 <sup>ème</sup> rang	CHF 40.-
3 <sup>ème</sup> rang	CHF 30.-
4 <sup>ème</sup> rang	CHF 20.-
5 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup> rang	CHF 15.-

Les catégories Elite Men, Elite Women, Junior Men & Junior Woman (20 pouces) reçoivent des primes en espèces calculées de la manière suivante:

Elite Men / Junior Men	Les finances d'inscription plus CHF 300.--
Elite Women / Junior Women	Les finances d'inscription plus CHF 150.--

La clé de répartition de ces primes est la suivante:

1. Rang	40 %	5. Rang	7 %
2. Rang	20 %	6. Rang	6 %
3. Rang	10 %	7. Rang	5 %
4. Rang	8 %	8. Rang	4 %

En cas de moins que 8 pilotes, seulement les quatre premiers reçoivent des primes, réparties comme suit :

1. Rang	50 %
2. Rang	25 %
3. Rang	15 %
4. Rang	10 %

Chaque club organisant une manche du Swiss Cup est libre d'augmenter ces primes. Aucune prime n'est prévue pour les non finalistes.

### 13. Classement général final

Le classement final du Swiss Cup est établi en additionnant les points obtenus lors de la finale de chacune des manches, le plus mauvais résultat de manche étant tracé.

Si plusieurs pilotes sont à égalité après déduction de la manche tracée, ils sont départagés en tenant compte du nombre de victoires, de secondes places, de troisièmes places, etc, obtenues au cours de la saison. Si les concurrents sont encore à égalité de points et de victoires, c'est le classement de la Finale qui les départage, même si, pour l'un ou l'autre des concurrents, il s'agit de la manche tracée.

### 14. Titres

Le vainqueur de chaque catégorie sera déclaré vainqueur de la Swiss Cup.

Les 3 premiers coureurs de la classement générale des toutes catégories gagnent une coupe.

### 15. Qualification pour le Championnat d'Europe (CE), du Monde (CM), pour les courses internationales et la Coupe du Monde

Le nombre de places au CM et WC destiné aux Juniors et Elite est défini chaque année par l'UCI. La participation aux Championnats Suisses est **obligatoire**.

## 16. Qualification pour la finale du Challenge Europe et le Challenge mondial

Pour qu'un pilote soit autorisé à participer à la finale de Championnats d'Europe dans les catégories challenge, il doit faire partie des 10 premiers **de sa catégorie d'âge** au délai de l'inscription. Pour toutes les catégories, la participation à une manche de la Swiss Cup est **obligatoire**.

Pour qu'un pilote soit autorisé à participer aux Championnats du Monde dans les catégories challenge, il doit faire partie des 8 premiers **de sa catégorie d'âge** au délai de l'inscription. Pour toutes les catégories, la participation à une manche de la Swiss Cup et au minimum une manche de CE est **obligatoire**.

La commission BMX peut autoriser des exceptions.

## 17. Grille de départ

Pour la Saison 2008/2009 la grille aléatoire (random) est **obligatoire**.

## 18. Dispositions finales

Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, on se reportera aux prescriptions figurant dans le règlement de l'UCI et aux statuts de Swiss Cycling. En cas de litige, la Commission de course tranche et, en dernier recours, la Commission disciplinaire de Swiss Cycling statue.

- a. En cas de non-respect du présent règlement, des sanctions peuvent aller jusqu'au retrait de licence.
- b. Si un pilote a un comportement contraire aux intérêts de l'association ou qui lui nuit de quelque manière que ce soit, les sanctions prévues ci-dessus peuvent être appliquées.

Ittigen, der 20.02.2009